

## RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire du lycée les Trois Sources accueille les élèves les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi.

La prise de repas est laissée à la libre initiative des élèves et de leur famille.

Le tarif d'un repas est de 3,80 €.

Il est possible d'approvisionner le Pass Région :

**1 - Soit par télépaiement.** Si ce mode de paiement vous intéresse :

- Pour les nouveaux inscrits et pour les personnes déjà inscrites mais qui n'utilisaient pas ce service, vous pouvez en faire la demande par mail à l'adresse suivante : [vanessa.moulin@ac-grenoble.fr](mailto:vanessa.moulin@ac-grenoble.fr) en indiquant les nom et prénom de l'élève ainsi que le numéro de son Pass'Région. Le lien du site internet de la restauration scolaire ainsi que vos identifiants et mot de passe vous seront envoyés dès que celui-ci sera activé.
- Pour les personnes déjà inscrites et qui utilisaient déjà ce mode de paiement, vos codes restent inchangés.

**2- Soit par chèque** libellé à l'ordre du Lycée les Trois Sources, à apporter à l'intendance, en précisant au dos les nom et prénom de l'élève ainsi que le numéro du Pass'Région

**Exceptionnellement**, possibilité de règlement en espèces au secrétariat d'intendance



- *Pour avoir accès au service de restauration, il faudra obligatoirement que le Pass'Région soit crédité.*
- *En cas de perte du Pass'Région, l'élève devra immédiatement faire une demande de nouvelle carte auprès de la Région et se présenter à l'intendance afin d'obtenir une carte de prêt en attendant la délivrance du nouveau Pass'.*

**La carte est à usage personnel. Le prêt, l'échange de carte sont strictement interdits. Les comportements fraudeurs ou incorrects sont susceptibles d'entraîner la remise en cause de l'accueil au service restauration.**

En vous remerciant pour votre confiance.

Mme MOULIN (secrétaire d'intendance)

04.75.82.65.33

**GRATUIT**



**OBLIGATOIRE**

**! Chaque élève va devoir utiliser tous les jours son Pass' Région pour avoir accès au lycée !**

## Comment obtenir votre Pass' Région ?

**Futur(e) lycéen(ne)**



Afin de recevoir votre Pass' dans les temps, vous devez en faire la demande **dès maintenant** sur

<https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/ARA/Forms/InscriptionBeneficiaire/InfosCarte.aspx>

Vous devez vous munir au préalable :

- D'une adresse mail valide
- D'une photo d'identité scannée au format PNG, JPEG ou JPG avec une taille de fichier inférieure à 2 Mo, ou bien d'une webcam permettant de réaliser votre photographie

**!** Si vous avez moins de 15 ans, votre demande doit **OBLIGATOIREMENT** se faire **AVEC** votre responsable légal

**Déjà lycéen(ne) en 2020/2021**



Vous êtes en possession de votre carte



**Vous n'avez rien à faire**  
L'établissement scolaire se charge de la mise à jour



Vous avez perdu votre carte ou vous possédez une version dématérialisée sur téléphone portable



**Vous devez déposer une demande de duplicata dès maintenant** sur <https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/ARA/Forms/Beneficiaire/Default.aspx>



**Il est impératif d'avoir fait la demande de Pass' Région ou de duplicata avant de venir vous inscrire en chaîne d'inscription**

Au-delà des avantages qu'il offre (<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/191-avantages-carte-pass-region.htm>), ce Pass' permettra aux élèves :

- ↳ De rentrer et sortir du lycée (portiques de sécurité)
- ↳ De retirer les manuels scolaires
- ↳ De permettre le passage au self

En cas de perte, l'élève devra obligatoirement faire une demande de nouvelle carte auprès de la Région et se présenter à l'intendance afin d'obtenir une carte de prêt. La carte est à usage personnel, le prêt et l'échange sont strictement interdits.